

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 133

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan
Autor: Camfranc, M du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Les origines de la crise Chinoise

L'Impératrice régente Sy-Tay-Heou

La tragédie qui ensanglante la Chine est si terrible, ce qui se passe là-bas aura des conséquences si générales et si importantes, que nous sommes sûrs d'intéresser nos lecteurs en leur rappelant de quelle manière elle a pris naissance. L'arrivée au pouvoir de l'impératrice régente a été fatale à la paix ; elle a joué un des premiers rôles dans les événements qui ont préparé la crise actuelle de l'empire chinois. En face des tendances novatrices de l'empereur Koang-Su, Sy-Tay-Heou représentait, pendant ces dernières années, l'esprit conservateur chinois, dont les tendances réactionnaires ont été poussées jusqu'à l'extrême par les Bo-xeurs. Aussi, l'impératrice est-elle devenue la protectrice et la complice de ces irréconciliables ennemis des Européens. Nous empruntons à la *Revue de Paris* le portrait de ce personnage historique, au nom duquel s'attachera peut-être le souvenir d'une conflagration générale en Europe.

La future impératrice est née le dixième jour de la dixième lunaison de la quatorzième année de l'empereur Toa-Kang (10 novembre 1834). Son père, seigneur banneret de modeste fortune, était suffisamment à l'aise pour faire donner à ses filles — ce qui est assez rare — un bon rudiment d'éducation littéraire. Par sa situation de maréchal tartare, ce seigneur appartenait donc à la noblesse mongole, considérée comme l'extension de la famille impériale, la garde d'honneur de la dynastie régnante, la troupe d'élite où se recrutent les grands dignitaires tartares, la pépinière où sont choisies

les femmes qui doivent orner le harem du Fils du ciel.

Sy-Tay-Heou n'eut donc point à user d'intrigues pour franchir les portes du palais impérial.

En Chine lorsque la femme n'est pas seulement l'épouse, mais la mère d'un fils, d'un héritier, sa situation change notablement. La femme mère est au sommet de la famille ; elle jouit non plus seulement du *droit passif* du respect, mais du *droit actif* de remontrance et de direction.

C'est ce qui fit la fortune de la fille du seigneur banneret, entrée parmi les élues du harem en 1852 ou 1853. L'impératrice de l'Est n'avait pas d'enfant. La future douairière avait rapidement captivé le Fils du Ciel par sa beauté et son intelligence. Cependant, malgré toutes les séductions de sa personne et les habiletés de son subtil génie, son ambition aurait échoué en face de l'impossible, si, la cinquième année du règne de Hien-Fong, limite fixée aux empereurs pour avoir un fils, la favorite n'eût donné le jour à un garçon. On devine l'ineffable joie de l'impérial époux comblé dans son attente. Il n'avait plus rien à refuser à la mère de l'attendu. Celle-ci, jusqu'alors, ne portait que son petit nom de jeune fille, transformé en nom de harem ; je n'ai pu le découvrir. Aussitôt après la naissance de l'héritier, elle reçut un nom officiel : *Tse-Hy* (1) *Miséricordieuse Bienfaitrice*, sous lequel on la désigne fort souvent. Selon la coutume, l'empereur l'installa solennellement au

(1) Pour les mots chinois, je maintiens l'orthographe essentiellement française des missionnaires. Elle permet à tout lecteur de prononcer exactement les mots chinois en les lisant tels qu'ils sont écrits, ce qui est impossible avec l'irrégulière orthographe anglaise que beaucoup suivent à tort. Seule l'h a besoin d'explication. Isolée devant a, e, i, o, u, elle indique une aspiration modérément rude ; devant i, elle indique un ch adouci, moins sifflant que le sh anglais.

Sy-Leou-Kong, palais indépendant du harem, et destiné à l'impératrice de l'Ouest, *Sy-Tay-Heou*, titre qu'il lui reconnut par décret impérial annonçant à tout l'Empire l'heureux événement. Tse-Hy devenait presque l'égale de la vénérable impératrice, l'inféconde Tong-Tay-Heou.

Pour comprendre ces caresses de gloire, il suffit de connaître le point capital de la doctrine qui régit le monde chinois ; avoir un héritier est non seulement la plus grande joie, mais le principal devoir d'un Chinois. Confucius a dit : « La piété filiale est la base de la vertu. Trois crimes existent contre cette vertu. Le plus grand est de manquer de postérité. » Aucun axiome, peut-être, dans le monde entier, ne jouit d'une créance plus profonde et d'une application plus instense que ces paroles du Sage. N'avoir pas de fils est la plus redoutable calamité pour un Céleste. C'est méuser de la vie sans s'assurer les hommages essentiels à la félicité dans l'au-delà. Plus encore, c'est faire faillite à la lignée d'ancêtres qui a droit à la perpétuité de ces hommages des descendants. C'est donc un malheur, un déshonneur, un manque de piété filiale envers les aïeux ; c'est l'absence de la condition principale de la vertu. On peut discuter ces idées bizarres, qui, d'une contingence, font un principe philosophique. Parce qu'elle contient une part de vérité adaptée à des coutumes séculaires, elles commandent la vie chinoise. Elles expliquent la polygamie, l'adoption, les fiançailles précoces, les mariages nombreux, les honneurs rendus aux mères et à certaines veuves.

Au palais impérial et dans toute la Chine, en 1855, ces idées triomphèrent : enthousiasme universel, amnistie générale et fêtes populaires dans les provinces qui n'étaient pas occupées par les rebelles. Point n'est donc besoin

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 31

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle chantait, et la scène se couvrait de fleurs ; après chaque grand air, on voulait la revoir encore ; on la rappelait. Elle se surpassait. Au troisième acte, son triomphe devenait éclatant : jamais elle n'avait possédé, à ce degré, cette puissance magique d'une voix admirable, qui captive les foules. Celui qui lui donnait la réplique en était digne.

Tous deux soupiraient, en des chants sublimes, toute la poésie de la tendresse humaine.

Et, tout à coup, il y eut un arrêt dans le chant de la Bocellini, elle sentit une douleur

étrange dans son larynx comme si des cordes s'y brisaient. Elle pâlit ; elle ne comprenait pas la cause de cette impossibilité d'émettre les sons... Et dans la salle, c'était une stupeur. On attendait, avec angoisse, la fin de cette défaillance locale. Le frisson de plaisir se changeait en immense étonnement.

Marie-Alice fit un effort surhumain pour reprendre sa vocalise. Elle ne fit entendre qu'un son rauque de clavecin brisé.

Tous avaient encore dans l'oreille les accents sublimes de la minute précédente... Et rien ne venait plus que cette note rauque et fêlée !

Glacée et frissonnante, Marie-Alice ne savait que dire à cet auditoire qui, toujours, attendait et voulait espérer une revanche. Allait-elle reprendre, avec encore plus de brio et de maîtrise, l'air interrompu ? Et la cantatrice, d'une pâleur mortelle, sous son fard, ne savait quelle parole trouver pour expliquer cette impossibilité subite d'émettre un son.

Et, de là-haut, des combles, un rustre sans

pitie, osa siffler la Bocellini.

Une balle, qui l'eût frappée en plein cœur, n'aurait pas produit plus d'effet que cet impitoyable sifflet. Marie-Alice chancela ; et, lourdement, sur la scène, elle s'affaissa privée de sentiment. Aussitôt, tomba le rideau.

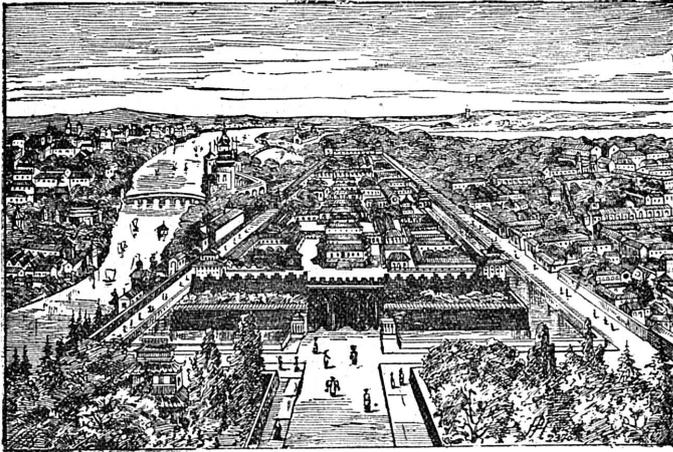
Le spectacle qui touchait à sa fin, ne fut pas repris, et la foule s'écoula tristement impressionnée, commentant cette perte subite de la voix. Était-ce ainsi, misérablement, que devait finir la carrière de cette impeccable artiste, qui n'avait connu que des succès éclatants.

A peine remise de son évanouissement, Marie-Alice, sans consentir à entendre la moindre parole de condoléance, venait de quitter le théâtre.

Perdue, sans même changer de costume, le dissimulant sous une mante, elle s'était jetée dans une voiture ; et là, blottie au fond, portières closes, et vitres relevées, elle demeura seule pour songer à cette étrange défaillance dans son chant.

d'attribuer à Tse-Hy d'astucieuses intrigues pour expliquer son élévation, conséquence naturelle de son heureuse maternité. Ce n'est pas qu'à cet âge, vingt et un ans. Tse-Hy ne fut une personne remarquablement séduisante, selon l'idéal asiatique.

En Tse-Hy, la force se voile de grâce, mais elle reste la directrice des actes vers l'avenir désiré. La naissance d'un fils ouvrait à son ambition le chemin du trône : Tse-Hy sut admirablement profiter de sa beauté captivante pour que l'ascension se fit rapide, avant qu'aucun obstacle vint s'y opposer. Lorsqu'elle eut saouvé les entraînantés jouissances du pouvoir, elle s'éprit de cette vie remuante ; de cette action dominatrice. Charmeuse, elle usa de tous ses moyens. Tartare, elle n'hésita devant aucune vie d'homme, pour rester la maîtresse du palais impérial.



PÉKIN

D'après les lois familiales, le fils de Hien-Fong et de Sy-Tay-Heou devenait le fils de l'inféconde Tong-Tay-Heou. Cette maternité d'adoption est plus qu'une fiction, c'est une réalité légale. Relevée par sa situation d'impératrice-mère en même temps que la vraie mère de l'impérial dauphin, l'impératrice de l'Est ne put que se réjouir avec tous de cette naissance. Nous ne voyons pas, du reste, qu'il y ait jamais eu lutte entre les deux impératrices. Cette mère adoptive, femme de grand sens, amante la paix, sut toujours conserver à ses conseils l'influence légitime qu'ils devaient avoir dans les décisions. L'initiative et la direction des affaires fut le lot essentiel de sa compagne, avide de mouvement et du prestige extérieur de l'autorité.

Nous savons très peu de chose sur Sy-Tay-Heou pendant les années qui suivirent, jours

Non, pas étrange, sa longue maladie l'avait tellement affaiblie que ses nerfs s'étaient contractés ; les cordes vocales n'avaient pu soutenir l'effort. Elle ne s'était pas ménagée ; elle avait mis toute l'ardeur de son âme dans ses accents, et les cordes s'étaient brisées comme se brisent celles d'une harpe trop tendue.

Le coupé roulait rapidement ; mais, de ses oreilles bourdonnantes et ses yeux mornes, elle n'entendait, elle ne voyait rien, ni le bruit des roues, ni les gens à pied, ni les voitures qui filaient, ni les devantures des cafés étincelants. Elle n'avait dans l'oreille que le cruel coup de sifflet, qui lui avait transpercé le cœur. Quoi, elle, la Bocellini être sifflée par un rustre ? Avoir toujours vu la toile se baisser au milieu des rappels et des trépiglements, et finir aussi ! Tomber sans connaissance sous la douleur d'un coup de sifflet !

La voiture s'arrêtait devant la maison de l'avenue Velasquez ; elle en descendit.

(La suite prochainement).

sombres pour la dynastie des Tsin, menacée par les Tay-Pin, humiliée par les victoires des alliés franco-anglais et la prise de Pékin. C'était le brusque réveil d'un long songe où se complaisaient les empereurs de Chine, s'estimant les rois de la terre entière, et qualifiant leur royaume d'Empire unique. On s'imagine difficilement l'affolement des esprits dans cette effroyable débâcle. L'orgueil de la Cour impériale n'était pas seulement le résultat d'une boursoufflure passagère ; en ce pays fermé, c'était la conséquence d'une formation intellectuelle, traditionnelle, presque hiératique. Ce fut une vraie tempête sous ces crânes asiatiques, une lutte où la raison perdait pied, d'une part se raccrochant aux axiomes et aux théories séculaires, d'autre part secouée par l'étranger qui brutalement renversait le passé. On comprend les fluctuations et les résistances. ■

Dès cette époque, Sy-Tay-Heou se montra femme de tête. On dit qu'elle fut opposée à la fuite de la Cour impériale en Mandchourie devant les alliés (7 octobre 1860). Après la décision, son dévouement fut absolu dans l'exécution, mais elle ne cessa de proposer le retour, estimant qu'il fallait être sur place, à Pékin pour défendre avec vigueur les intérêts de la Chine et de la dynastie qui pourrait être évincée. Elle ne réussit pas et dut rester avec la Cour à Ge-Hol, où elle fut l'âme du groupe hostile au « vieux parti ». Celui-ci, à la tête duquel on voit le prince Tchén et un ministre Suin, s'obstinait dans l'orgueilleuse intransigence du passé : envers les étrangers, la ruse, le mensonge, le manque de parole, la porte fermée.

Le prince Kong, frère de l'empereur Hien-Fong, avait été laissé à Pékin pour traiter avec les puissances. Esprit très ouvert, il rejetait la tactique déloyale qui avait attiré les alliés sur la capitale et causé les hontes de la défaite. Mieux valait, à son avis, s'incliner devant la force, créer des relations régulières, afin de défendre l'hégémonie chinoise, tout en accordant ce qui était raisonnable et surtout inévitable. Dans l'exil de la Cour, Tse-Hy soutint vaillamment son beau-frère contre le vieux parti qui circonvenait l'empereur et accusait Kong de sacrifier l'inviolabilité du royaume des Han. Hein-Fong n'était ni une intelligence, ni un caractère. Les angoisses de la défaite et de la fuite avaient anéanti tout ressort en lui. Son indécision flottait entre deux influences : tantôt il subissait l'ascendant de sa favorite, comme lorsqu'il créait le Tsong-Ly-Yamen avec le prince Kong pour président (janvier 1861) ; tantôt il se rejetait vers les tenants du passé. Ainsi fit-il en rédigeant son testament où la prépondérance pour la régence était donné aux vieux

parti. Sa mort, à Ge-Hol, le 22 août 1861, ouvrit l'ère des révolutions de palais.

(A suivre.)

Comment Pasteur a découvert le remède contre la rage

S'il est un bienfaiteur de l'humanité, c'est bien ce grand chrétien et ce grand savant — car il réunissait éminemment ces deux qualités — qui s'appelle Pasteur.

Quel service immense rendu au monde par ses merveilleuses découvertes ! Impossible de les décrire ici toutes en détail ; mais nous voulons dire quelques mots d'un des plus utiles, de sa lutte victorieuse contre la rage.

C'est en 1880 qu'il aborda l'étude de cette affreuse maladie, après ses expériences successives sur les furoncles, la suppuration des os, la fièvre puerpérale, le rouget du porc, dont il isole le microbe et pour lequel il fabrique un vaccin. Les méthodes qui lui ont si bien réussi chez les animaux, il veut arriver à pouvoir les appliquer à ses semblables. Il a besoin pour cela d'une maladie qu'il puisse expérimenter sur l'animal et qui soit capable de se développer chez l'homme, c'est alors qu'il songe à la rage, affection contre laquelle la science était impuissante, puisqu'elle allait jusqu'à étouffer entre deux matelas les malheureux qui en étaient atteints.

Les *Feuilles d'Hygiène* décrivent ainsi les efforts de ce grand bienfaiteur :

C'est en vain que Pasteur et ses vaillants collaborateurs recherchent le microbe de cette affection redoutable ; jusqu'à présent la nature n'a pas voulu livrer l'ennemi qu'on surprendra sans doute le jour où nos instruments d'investigation seront plus perfectionnés. De même que Leverrier était arrivé à gouverner dans l'espace une planète qu'il n'avait jamais vue, mais que le calcul seul lui avait révélée, de même Pasteur devait arriver à gouverner un microbe invisible. D'après les symptômes présentés par l'animal enragé, Pasteur suppose, avec raison, que l'ennemi doit établir ses quartiers au centre du système nerveux. Par une série d'expériences délicates, il démontre que ce n'est pas, comme on le croyait alors, la bave seulement qui peut transmettre la rage. La bave contient généralement, il est vrai, le virus rabique et c'est ainsi que la maladie se transmet par morsure, mais c'est surtout dans le cerveau, la moelle épinière, le bulbe et même les nerfs périphériques que se trouve l'élément infectueux.

En inoculant des parties de cerveau d'un chien mort enragé, sous la peau, à des lapins, Pasteur leur transmet la maladie ; en portant directement sur le cerveau d'un chien, dont il a ouvert le crâne au moyen d'un trépan, une parcelle du bulbe d'un animal mort de la rage, il lui transmet également le mal.

Les détails suivants, que j'emprunte à la biographie écrite par son gendre, donneront une idée de l'ardeur et du courage avec lesquels Pasteur fait ces recherches :

« Un jour, le vétérinaire Burrel lui télégraphia : « Caniche et bouledogue en plein accès, venez. » M. Pasteur me proposa de l'accompagner et nous partimes en emportant six lapins dans un panier. Les deux chiens étaient rabiques au dernier point. Le bouledogue surtout, un énorme bouledogue, hurlait, écumait dans sa cage. On lui tendit une barre de fer, il se jeta sur elle et on eut grand-peine à la retirer de ses crocs ensanglantés. On approcha alors un des lapins vers la cage et on fit passer à travers les barreaux l'oreille pendante du lapin effaré. Mais, malgré les excitations, le chien se rejeta dans le fond de la cage et refusa de